



FORMULAIRE PIÈCES - DOSSIER VENTE D'APPARTEMENT

Afin de nous permettre d'instruire votre dossier de vente, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir :

Identité :

- Copie de la pièce d'identité du/des vendeurs (carte d'identité ou passeport) ou titre de séjour en cours de validité
- Fiche d'état civil remplie
- En cas d'union : contrat de mariage ou de PACS
- En cas de divorce : jugement de divorce

Bien immobilier :

- Questionnaire vendeur dûment complété (questionnaire relatif au bien vendu)
- Le titre de propriété (copie authentique de l'acte)
- Le règlement de copropriété et ses modificatifs
- Le plan des lots
- Les diagnostics techniques
- Les coordonnées du syndic et si existant les codes et mots de passe du site internet dédié
- La copie des assemblées générales sur 3 ans
- Si existant les coordonnées de l'ASL ou AFUL
- En cas de lotissement : le cahier des charges
- En cas de location :
 - o Si vendu loué : copie du bail et dernière quittance de loyer
 - o Si vendu libre : copie du bail, copie du congé bailleur ou locataire, état des lieux de sortie
- En cas de travaux ayant nécessité une autorisation :
 - o Autorisation de l'assemblée générale des copropriétaires
 - o Autorisation d'urbanisme : copie du permis de construire ou déclaration préalable, copie de la déclaration d'achèvement des travaux (DAACT) et copie du certificat de conformité
- En cas de travaux réalisés depuis moins de 10 ans susceptibles de faire l'objet d'une garantie décennale :
 - o la copie des factures avec la mention acquittée, et
 - o les attestations d'assurance responsabilité des artisans
- Installations diverses :
 - o Chaudière : attestation de contrôle de moins d'un an
 - o Cheminée/poêle : attestation de ramonage de moins d'un an
- En cas de prêt restant à courir et garanti de manière hypothécaire : les coordonnées de votre conseiller bancaire
- Copie de l'avis d'imposition taxe foncière

- Liste des meubles

Autres documents :

- L'offre d'achat signée par les deux parties indiquant l'adresse du bien et le prix de vente
- Confirmation du prix net vendeur
- Coordonnées de l'acquéreur ou de son notaire
- Coordonnées de l'intermédiaire (agence)
- RIB daté, signé avec mention vente (vendeur) / (acquéreur)